



**Réunion du Mercredi 18 Janvier 2017**  
**2017/0001**

**Séance du 18 Janvier 2017 n° 2017-01-03 Objet : Redynamisation du Centre Bourg, Phase 1 :  
Rénovation d'un bâtiment communal « Petit Presbytère »  
Résultat de l'ouverture des plis**

M. le Maire rappelle les dispositions prises lors de la réunion du 13 décembre 2016 concernant ce dossier.

Il donne les réponses aux questions soumises lors de l'analyse des offres et demande à chacun de s'exprimer quant à la suite à donner à ce dossier.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments, en avoir débattu, délibéré et voté par 8 voix POUR et 2 Abstentions :

- donne son accord pour confier les travaux aux entreprises suivantes :
  - Lot n° 2, Gros-œuvre, Entreprise BENTO, ZA de Beauvent 22 980 La Landec pour un montant de 41 188.60 € HT.
  - Lot n° 3, Charpente – Ossature - Bardage, SARL PINCEMIN, 18 rue d'Armorique 22 120 Yffiniac pour un montant de 13 660.14 € HT.
  - Lot n° 4, Couverture, M. Patrick VILLALON, ZA les Alleux, 5 rue du Vent d'Antan 22 100 Taden pour un montant de 9 486.69 € HT
  - Lot n° 5, Menuiseries Extérieures, Menuiserie BEAUCE, 7 la Rabine, 22 350 Yvignac la Tour pour un montant de 11 268.50 € HT.
  - Lot n° 6, Menuiseries Intérieures, SARL PINCEMIN, 18 rue d'Armorique 22 120 Yffiniac pour un montant de 6 570.68 € HT.
  - Lot N° 7, Membrane – Isolation – Doublage, SAS HERRISSON, ZA les Landes Fleuries, rue du Miroir du Temps 22 100 Quévert pour un montant de 13 500.00 € HT.
  - Lot n° 8, Revêtements de sols et murs, SARL Anthony MIRIEL, ZA de la Gare, 22 130 Languenan pour un montant de 6272.27 € HT
  - Lot n° 9, Peinture, SARL PIEDVACHE DECORATION, ZA rue de Dinan 22 350 Caulnes pour un montant de 4 843.65 € HT.
  - Lot n° 10, Electricité –VMC- Chauffage, SARL Electricité, Plomberie REHEL, 32 rue Briens 22 640 Plénée-Jugon pour un montant de 7 664.42 € HT.
  - Lot n° 11, Plomberie – ECS, SARL DESRIAC, rue du 19 Mars 1962 22350 Caulnes pour un montant de 3 449.83 € HT.
  - Le lot n° 1 « assainissement » comme délibéré lors de la réunion du 13 décembre 2016, il sera négocié en "gré à gré», l'offre devra correspondre à l'estimation et aux besoins de la collectivité.
- Sollicite dans le cadre du Contrat Départemental de Territoire 2016-2020 la subvention accordée d'un montant de 42 806 €.
- Donne pouvoir à M. le Maire pour effectuer toutes les démarches administratives et signer tous les documents nécessaires (marchés, ordre de service etc.) à la mise en œuvre de cette décision.

**Séance du 18 Janvier 2017 n° 2017-01-04 Objet : Voirie- Impasse de la Damiette**

M. le Maire rappelle que par délibération en date du 12 octobre 2016, le conseil a donné son accord pour confier à l'entreprise CLEMENT de Mégrit la réfection totale de l'impasse de la Damiette

Il précise qu'un puisard et quelques travaux supplémentaires ont été réalisés pendant que l'entreprise était présente.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments du dossier, en avoir débattu et délibéré :

- Valide les travaux supplémentaires réalisés par l'entreprise CLEMENT.
- Décide :
  - D'ouvrir les crédits nécessaires au compte 2315, Opération 191
  - De reprendre ces crédits lors du vote du budget primitif 2017.

**Réunion du Mercredi 18 Janvier 2017**  
**2017/0001**

- De donner pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes les décisions et signer tous les documents nécessaires pour mettre en œuvre cette décision.

**Questions diverses**

**Point sur la situation budgétaire 2016**

M. le Maire fait part des résultats de l'exercice 2016 qui s'élève à :

En fonctionnement : Excédent de 92 793.23 € HT

En investissement : Déficit de 55 873.75 €

Il précise que le compte administratif sera présenté lors de la prochaine réunion

**Dinan Agglomération**

M. le Maire fait part du déroulement de l'élection du Président de Dinan Agglomération et des 15 vice-présidents.

**Réunions de Conseil**

Mardi 21 Février à 18 h30 et Mercredi 29 Mars à 20 h.

Aucune autre question diverse n'étant abordée, l'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21 h 56.

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Jérémy DAUPHIN

**ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE**

*Séance du 18 Janvier 2017 n° 2017-01-01* Objet : **Acquisitions Matériels**

**Cantine Scolaire**

*Séance du 18 Janvier 2017 n° 2017-01-02* Objet : **Assainissement Collectif**

**Convention assistance technique**

*Séance du 18 Janvier 2017 n° 2017-01-03* Objet : **Redynamisation du Centre Bourg, Rénovation d'un bâtiment communal « Petit Presbytère » Résultat de l'ouverture des plis**

*Séance du 18 Janvier 2017 n° 2017-01-04* Objet : **Voirie- Impasse de la Damiette**

**Questions diverses**

Point sur la situation budgétaire 2016\*Dinan Agglomération\* Réunions de Conseil

**SIGNATURES**

<b>Jean-Yves NEDELLEC</b> 1 <sup>er</sup> Adjoint	<b>Graziella WERNER</b> 2 <sup>ème</sup> Adjointe	<b>Christian GICQUEL</b> 3 <sup>ème</sup> Adjoint	<b>Anne JEHANNO</b>
<b>Marina DEROUILLAC</b>	<b>Jérôme THOMAS</b>	<b>Hélène DANIEL</b>	<b>Kerry SHEPPARD</b>
<b>Amand GAUSSEL</b>			